



Conférence-Débat " Fédérer et coordonner l'accompagnement "

Quels sont les besoins en accompagnement des porteurs de projets ?
Comment optimiser la réponse du territoire ?

Les nouveaux arrivants ont la particularité de combiner simultanément plusieurs changements : mode de vie, carrière, environnement, parfois métier... Facteurs de fragilité ou atouts pour rebondir dans l'accomplissement du projet professionnel, cette situation justifie de se poser la question de leur accompagnement : est-il nécessaire, est-il spécifique, comment s'adapte-t-il ? Quel accompagnement proposer ? Quel système d'acteurs mobiliser ?

Les échanges en atelier ont permis d'examiner plusieurs questions centrales. Qui est légitime pour coordonner l'accompagnement des porteurs de projet ? " **C'est un territoire de proximité**, qui exprime une volonté politique pour accueillir ces projets ". Néanmoins, une politique régionale apparaît nécessaire avec la mise à disposition de moyens financiers pour assurer l'ingénierie sur le territoire. Pourquoi coordonner ? **Les projets des nouveaux arrivants sont souvent complexes**, ils associent projet de vie et projet professionnel. Il est donc nécessaire de proposer " une offre d'accompagnement globale, multisectorielle, décloisonnée et partenariale ". La logique de réseau prévaut sur la logique de guichet. Le territoire doit **proposer au nouvel arrivant une palette de services s'appuyant sur un large partenariat**. Comment organise-t-on le partenariat ? Il faut d'abord apprendre à se connaître et permettre aux différents partenaires d'apprécier de travailler ensemble. Il faut ensuite définir " qui fait quoi ". Il s'agit de comprendre les compétences des organisations et surtout des personnes qui sont impliquées dans le réseau, et de repérer les lacunes. Puis il faut formaliser le partenariat à travers une convention, et **trouver un équilibre entre souplesse (évolution possible) et**

Témoignages

Une convention de partenariat entre consulaires et collectivités - Site de proximité Aix Urfé Côte Roannaise.

Afin de favoriser l'installation d'actifs sur des activités viables sur le territoire des communautés de communes des Vals d'Aix et Isable et du Pays d'Urfé, collectivités locales et structures d'accompagnement (CCI, chambre des métiers, Adasea, plateforme d'initiative locale), ont développé un partenariat dans le cadre du dispositif d'accueil d'actifs en Massif Central. Ce dernier a permis de confier au Site de proximité Aix Urfé Côte Roannaise l'animation technique de cette convention de partenariat. Les techniciens de chaque partenaire se réunissent régulièrement pour suivre l'évolution des projets de création reprise d'entreprises artisanale, commerciale, industrielle ou agricole et pour trouver ensemble des solutions aux problèmes rencontrés.

précision (nécessaire à l'efficacité). Ce partenariat peut juste être au départ un engagement de principe, qui peut ensuite aboutir à la définition d'objectifs communs et à l'engagement d'y contribuer collectivement.

Plusieurs enseignements se dégagent des discussions. **Le fonctionnement en réseau demande du temps.** " Il faut apprendre à s'approprier ". La clé de la coordination de l'accompagnement est **le partage d'information sur les projets** et le partenariat ne vit que sur les échanges concrets sur les projets. Ce partenariat repose à la fois sur les structures qui s'engagent à travers une convention, et sur les individus qui appartiennent à ces structures et apprécient de travailler ensemble. Enfin, **le réseau est un facteur de professionnalisation des acteurs**, il entraîne des évolutions dans la répartition des compétences entre les acteurs du territoire.

Processus d'accompagnement par le Pôle local d'accueil Bourgneuf – Royère de Vassivière Ciate Creuse Thaurion Gartempe.

Le territoire des communautés de communes de Bourgneuf – Royère de Vassivière et Ciate Creuse Thaurion Gartempe a vu 3 800 personnes s'installer en résidence principale entre 1990 et 1999. Les nouveaux arrivants représentent environ le quart de la population. Il s'agit essentiellement d'une population jeune et active, avec des enfants. Le Pôle local d'accueil s'est mis en place en 2003 pour accompagner l'installation des nouveaux arrivants. Ce service est construit sur un fonctionnement partenarial qui prend en compte le volet privé et le volet professionnel des projets d'installation.

